

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 44 (1971)

Heft: 6

Artikel: Association vaudoise de coin de terre, Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport de la rédaction de la revue «Habitation»

24

Année après année, l'assemblée générale de la Section romande est pour le rédacteur l'occasion d'un contact précieux avec ses lecteurs. C'est une des rares circonstances, avec une réunion du Comité de rédaction, car les lettres des lecteurs à la rédaction sont peu nombreuses.

Est-ce la preuve que les lecteurs sont satisfaits? Nous pencherions plutôt pour l'indifférence, car trop souvent nous avons dû constater que nous n'étions pas lus, en tout cas pas comme nous l'aurions souhaité.

Un an, douze numéros. L'activité réjouissante se poursuit, traduisant une vigueur de la publicité qu'on voudrait parfois moins envahissante, et à laquelle répond une vigueur évidente de l'activité dans les domaines qui sont les nôtres, ceux de l'habitation, de son environnement, de l'urbanisme, de l'aménagement.

Les sujets ne manquent pas et la diversité des articles parus en 1970 en est la preuve.

Les problèmes du logement ont été abordés sous leurs aspects économique et financier, législatif, mais aussi fonctionnel et qualitatif.

Le sujet à l'ordre du jour, la protection du milieu humain, a, bien entendu, fait l'objet de publications et vous trouverez dans la collection de 1970 de l'«Habitation» les importants textes du président Nixon, les «cent» points présentés par le Gouvernement français et d'autres textes à l'ordre du jour.

L'urbanisme a rempli plusieurs numéros, principalement sous la forme d'études consacrées à des sujets limités: analyse des sites et aspects pratiques de leur protection, piscines publiques, rénovation urbaine.

L'aménagement du territoire entre dans une phase décisive, son accession au plan national. Il est naturel que la revue renseigne abondamment sur ce sujet auquel elle est seule, en Suisse romande, à faire écho de façon suivie. Ces problèmes, il faut en être conscient, nous touchent tous de très près.

Quelques ouvertures sur des horizons étrangers ont enfin illustré nos pages. Le quartier de la Défense, à Paris, les

réalisations récentes d'Amsterdam et, même, grâce à M^{me} de Dardel, une échappée vers Madagascar.

Notre programme à venir n'est pas moins varié. Après une étude sur les rapports entre la route et le paysage, nous pensons vous présenter des travaux originaux sur Carouge, sur le Vieux-Fribourg, sur cette région du Jura et, parallèlement, des travaux d'étudiants qui présentent un certain intérêt. Il s'agira en particulier d'une étude sur Vevey, de l'application des méthodes nouvelles d'analyses cartographiques à la ville de Sion et, finalement, d'une méthode d'appréciation des fonctions du logement et de confrontation des divers types de logement sous cet angle. Ainsi pensons-nous poursuivre cette activité qui ne cesse de croître en intérêt.

Bien évidemment, les sujets de brûlante actualité, ou ceux qui touchent de près à notre association trouveront toujours place dans les meilleures pages de la revue grâce à l'important volume de pages mis à notre disposition.

Aussi terminons-nous le rapport par le traditionnel appel à tous les membres de l'USAL pour qu'ils n'hésitent pas à nous envoyer lettres, articles ou documents. Peut-être, en ce pays jurassien, cet appel sera-t-il entendu?

Pour autant qu'ils se tiennent au niveau de qualité que nous voulons conserver à la revue, ils seront rapidement publiés.

Association vaudoise du coin de terre, Lausanne

Société sans but lucratif

A tenu son assemblée générale ordinaire, à Lausanne, en date du 30 avril 1971.

Mise en face des difficultés toujours plus grandes d'acquiescer des terrains à des conditions avantageuses et de construire pour ses membres des maisons individuelles à des prix raisonnables, il a été décidé de faire appel à tous ceux qui seraient susceptibles d'apporter leur concours. Parallèlement au problème de la maison individuelle, il a été décidé de faire une étude sur les possibilités qu'offre la construction d'immeubles dont les appartements seraient acquis par les membres sur la base d'une mise de fonds équivalente à la quote-part du terrain.

Les particuliers et les autorités qui auraient des propositions peuvent s'adresser au secrétariat, Terreaux 3, Lausanne, téléphone 23 78 80, lundi, mardi, jeudi matin.

cembre, le capital s'élève à 17 777 fr. 95. La revue «Habitation» enregistre un léger boni de 94 fr. 75. Son fonds spécial dispose de 2455 fr. 95.

Fondé sur ce qui précède, nous vous prions, chers collègues, de prendre acte du présent rapport.

Le président: A. Maret.